

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 06174  
Numéro SIREN : 509 342 259  
Nom ou dénomination : mot.tiff outside

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/025205

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL mot.tiff outside</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>24 rue de la Gare 69009 LYON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>5 0 9 3 4 2 2 5 9 0 0 0 2 5</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	12 489	10 645
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	1 900	1 900
	<b>TOTAL (II)</b> BJ		<b>25 035</b>	<b>12 489</b>	<b>12 545</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	224 421	224 421
		Autres créances (3) BZ	CA	354 206	354 206
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE		
	Disponibilités CF	CG	3 786	3 786	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI			
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	CK	<b>582 414</b>	<b>582 414</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO		<b>607 450</b>	<b>1A 12 489</b>	<b>594 960</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL mot.tiff outside		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....20.650.....)	DA		20 650
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		2 065
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG		40 377
	Report à nouveau	DH		15 256
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		104 381
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		182 730
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		1 034
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		266 207
	Dettes fiscales et sociales	DY		144 986
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		412 229
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		594 960
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		411 194	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SARL mot.tiff outside						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N								
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF				
		FG	993 342	FH		FI	993 342			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	993 342	FK		FL	993 342			
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ	356			
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	993 698		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	40			
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	108			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	576 298			
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 309			
	Salaires et traitements*					FY	183 729			
	Charges sociales (10)					FZ	78 128			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	4 888		
							GB			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
Autres charges (12)						GE	4 272			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	853 775			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	139 923			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	974			
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	974			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 974 )			
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	138 948			

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SARL mot.tiff outside</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 617	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 617	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 617 )	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	33 950	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	993 698	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	889 317	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	104 381	
<b>RENOIS</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP 2 860
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 4 320
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
<b>Pénalités, amendes fiscales et pénales</b>		617		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

# COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

**SARL mot.tiff outside**

24 rue de la Gare  
69009 LYON

Siret : 50934225900025

*Certifié  
conforme  
à l'original*

**M**  
MOT.TIFF  
OUTSIDE  
CAPITAL SOCIAL  
DE 20650 EUROS  
SIRET : 50934225900025  
24 RUE DE LA GARE  
69009 LYON

## **E.I.S. Expertise**

Expertise Comptable Informatique Supervision  
S.A.R.L. au capital de 6000.00 € RCS PARIS  
Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris Ile de France

9 rue de Tunis

**75011** PARIS

Tél. 01 40 24 08 28 Fax. 01 43 48 21 19

Courriel. [contact@eis-expertise.fr](mailto:contact@eis-expertise.fr)

SIRET 537 752 016 00023

## Sommaire

<b>1. Comptes annuels</b>	<b>1</b>
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Soldes intermédiaires Gestion	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Autres informations</i>	16
<b>2. Détail des comptes</b>	<b>17</b>
Bilan détaillé	19
Compte de résultat détaillé	22
<b>3. Liasse fiscale</b>	<b>25</b>

**COMPTES ANNUELS / 2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	23 135	12 490	10 646	10 444
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 900		1 900	1 900
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>25 035</b>	<b>12 490</b>	<b>12 546</b>	<b>12 344</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	224 421		224 421	120 980
Autres créances	354 207		354 207	334 086
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 787		3 787	24 048
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>582 415</b>		<b>582 415</b>	<b>479 113</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>607 450</b>	<b>12 490</b>	<b>594 961</b>	<b>491 457</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	20 650	20 650
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 065	2 065
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	40 378	31 378
Report à nouveau	15 256	14 740
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>104 382</b>	<b>9 516</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>182 731</b>	<b>78 349</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 035	1 533
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	266 208	296 059
Dettes fiscales et sociales	144 987	115 516
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>412 230</b>	<b>413 108</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>594 961</b>	<b>491 457</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)	1 035	1 533
(1) Dont à moins d'un an (a)	411 195	411 575
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	993 342		993 342	634 836
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>993 342</b>		<b>993 342</b>	<b>634 836</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				5 041
Autres produits			357	116
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>993 699</b>	<b>639 992</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises			40	
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			108	
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			576 298	296 066
Impôts, taxes et versements assimilés			6 310	2 528
Salaires et traitements			183 730	218 053
Charges sociales			78 129	98 302
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 889	3 589
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 272	92
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>853 776</b>	<b>618 630</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>139 923</b>	<b>21 362</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				13
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>				<b>13</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			974	783
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>974</b>	<b>783</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-974</b>	<b>-769</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>138 949</b>	<b>20 593</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	617	7 815
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 051
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>617</b>	<b>8 867</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-617</b>	<b>-8 867</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	33 950	2 210
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>993 699</b>	<b>640 006</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>889 317</b>	<b>630 489</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>104 382</b>	<b>9 516</b>
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier	2 860	2 860
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## Soldes intermédiaires Gestion

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues	40,00				40,00	
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>-40,00</b>				<b>-40,00</b>	
Production vendue	993 342,10	100,00	634 835,54	100,00	358 506,56	56,47
Production stockée						
Production immobilisée						
<b>PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE</b>	<b>993 342,10</b>	<b>100,00</b>	<b>634 835,54</b>	<b>100,00</b>	<b>358 506,56</b>	<b>56,47</b>
<b>PROD + VENTES DE MARCHANDISES</b>	<b>993 342,10</b>	<b>100,00</b>	<b>634 835,54</b>	<b>100,00</b>	<b>358 506,56</b>	<b>56,47</b>
Achats de matières premières et approv.	108,49	0,01			108,49	
Variation de stocks						
Sous-traitance directe	217 002,21	21,85	4 644,86	0,73	212 357,35	NS
<b>MARGE BRUTE DE PRODUCTION</b>	<b>776 231,40</b>	<b>78,14</b>	<b>630 190,68</b>	<b>99,27</b>	<b>146 040,72</b>	<b>23,17</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>776 191,40</b>	<b>78,14</b>	<b>630 190,68</b>	<b>99,27</b>	<b>146 000,72</b>	<b>23,17</b>
Autres achats et charges externes	359 295,93	36,17	291 421,47	45,91	67 874,46	23,29
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>416 895,47</b>	<b>41,97</b>	<b>338 769,21</b>	<b>53,36</b>	<b>78 126,26</b>	<b>23,06</b>
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	6 309,62	0,64	2 527,66	0,40	3 781,96	149,62
Charges de personnel	261 858,43	26,36	316 355,21	49,83	-54 496,78	-17,23
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>148 727,42</b>	<b>14,97</b>	<b>19 886,34</b>	<b>3,13</b>	<b>128 841,08</b>	<b>647,89</b>
Reprises s/ charges et Transferts			5 040,93	0,79	-5 040,93	-100,00
Autres produits	356,72	0,04	115,98	0,02	240,74	207,57
Dot. amortissements et provisions	4 888,55	0,49	3 588,59	0,57	1 299,96	36,22
Autres charges	4 272,38	0,43	92,23	0,01	4 180,15	NS
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>139 923,21</b>	<b>14,09</b>	<b>21 362,43</b>	<b>3,37</b>	<b>118 560,78</b>	<b>555,00</b>
Quote part résultat en commun						
Produits financiers			13,27		-13,27	-100,00
Charges financières	974,42	0,10	782,60	0,12	191,82	24,51
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>138 948,79</b>	<b>13,99</b>	<b>20 593,10</b>	<b>3,24</b>	<b>118 355,69</b>	<b>574,73</b>
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	617,00	0,06	8 866,79	1,40	-8 249,79	-93,04
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-617,00</b>	<b>-0,06</b>	<b>-8 866,79</b>	<b>-1,40</b>	<b>8 249,79</b>	<b>-93,04</b>
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	33 950,00	3,42	2 210,00	0,35	31 740,00	NS
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>104 381,79</b>	<b>10,51</b>	<b>9 516,31</b>	<b>1,50</b>	<b>94 865,48</b>	<b>996,87</b>

**COMPTES ANNUELS**

**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL mot.tiff outside

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 594 961 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 104 382 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 273	5 090		12 363
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 773			10 773
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>18 045</b>	<b>5 090</b>		<b>23 135</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 900			1 900
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 900</b>			<b>1 900</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>19 945</b>	<b>5 090</b>		<b>25 035</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 892	2 413		4 305
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 709	2 476		8 185
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 601</b>	<b>4 889</b>		<b>12 490</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 601</b>	<b>4 889</b>		<b>12 490</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 580 528 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 900		1 900
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	224 421	224 421	
Autres	354 207	354 207	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>580 528</b>	<b>578 628</b>	<b>1 900</b>

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

#### Produits à recevoir

Montant

**Total**

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 650,00 € décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 20,65 €

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 412 230 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 035			1 035
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	266 208	266 208		
Dettes fiscales et sociales	144 987	144 987		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>412 230</b>	<b>411 195</b>		<b>1 035</b>

(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice 498

(\*\*) Dont envers les associés

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 380
Dettes provis. pr congés à payer	13 361
Charges sociales s/congés à payer	4 196
Etat - autres charges à payer	2 121
<b>Total</b>	<b>23 058</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
--	----------------------------	------------------------	---------------------------

<b>Total</b>			
--------------	--	--	--

## Autres informations

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

**COMPTES ANNUELS**

**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des comptes

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - Instal.gales, agenct, aménagt.div.	12 362,67		12 362,67	7 272,67
21831000 - Matériel informatique	7 666,97		7 666,97	7 666,97
21840000 - Mobilier	3 105,78		3 105,78	3 105,78
28181000 - Amortis. instal. gales, agenct. div		4 304,70	-4 304,70	-1 892,14
28183100 - Amortis. matériel informatique		5 568,57	-5 568,57	-3 263,58
28184000 - Amortis. mobilier		2 616,53	-2 616,53	-2 445,53
	23 135,42	12 489,80	10 645,62	10 444,17
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres immobilisations financières				
27500000 - Dépôts et cautionnements	1 900,00		1 900,00	1 900,00
	1 900,00		1 900,00	1 900,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>25 035,42</b>	<b>12 489,80</b>	<b>12 545,62</b>	<b>12 344,17</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - Clients	224 421,20		224 421,20	120 979,50
	224 421,20		224 421,20	120 979,50
Fournisseurs débiteurs				
40100000 - Fournisseurs	3 380,70		3 380,70	435,00
	3 380,70		3 380,70	435,00
Personnel				
42100000 - Personnel - rémunérations dues	566,44		566,44	
	566,44		566,44	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
44400000 - Etat - impôts sur les bénéfices				10 388,00
				10 388,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44520000 - TVA due intracommunautaire	777,57		777,57	777,57
44562000 - TVA déductible s/immobilisations				3 053,67
44566000 - TVA déductible s/aut.biens et sces	78 139,48		78 139,48	42 666,21
44567000 - Crédit de TVA à reporter	1 965,00		1 965,00	1 965,00
44586000 - TVA sur factures non parvenues	423,24		423,24	149,79
	81 305,29		81 305,29	48 612,24
Autres créances				
44870000 - Etat - produits à recevoir				4 786,00
46710000 - Autres comptes débiteurs/créditeurs	4 064,17		4 064,17	4 064,17
46710001 - Mot.tiff Unlimited	249 660,24		249 660,24	249 660,24
46710012 - Mot.Tiff Inside	15 229,90		15 229,90	16 140,00
	268 954,31		268 954,31	274 650,41
<b>Divers</b>				
Disponibilités				
51200000 - Banque	370,27		370,27	21 231,55
51240000 - Banques - comptes en devises	441,68		441,68	441,68
51700000 - Autres organismes financiers	513,20		513,20	140,65
53000000 - Caisse	2 461,83		2 461,83	2 234,08
	3 786,98		3 786,98	24 047,96
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>582 414,92</b>		<b>582 414,92</b>	<b>479 113,11</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				

**Bilan détaillé**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>TOTAL ACTIF</b>	607 450,34	12 489,80	594 960,54	491 457,28

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel		
10130000 - Capital souscrit-appelé, versé	20 650,00	20 650,00
	20 650,00	20 650,00
Réserve légale		
10611000 - Réserve légale proprement dite	2 065,00	2 065,00
	2 065,00	2 065,00
Autres réserves		
10680000 - Autres réserves	40 377,80	31 377,80
	40 377,80	31 377,80
Report à nouveau		
11000000 - Report à nouveau (solde créditeur)	15 256,32	14 740,01
	15 256,32	14 740,01
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>104 381,79</b>	<b>9 516,31</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>182 730,91</b>	<b>78 349,12</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<i>Emprunts</i>		
16400000 - Emprunts auprès étab. de crédit	1 034,92	1 532,80
	1 034,92	1 532,80
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 034,92	1 532,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	262 827,96	295 624,34
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	3 379,90	435,00
	266 207,86	296 059,34
<i>Personnel</i>		
42100000 - Personnel - rémunérations dues	4 856,50	14 589,50
42820000 - Dettes provis. pr congés à payer	13 361,46	16 215,37
	18 217,96	30 804,87
<i>Organismes sociaux</i>		
43100000 - Sécurité sociale	9 045,21	19 492,07
43710000 - HUMANIS RETRAITE	5 022,50	9 667,74
43733000 - AXA PREV MUTUELLE	2 352,92	1 110,13
43750000 - DGFIP PAS	476,73	
43820000 - Charges sociales s/congés à payer	4 195,94	6 598,89
	21 093,30	36 868,83
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
44400000 - Etat - impôts sur les bénéfices	24 441,00	
	24 441,00	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
44551000 - TVA à décaisser	15 887,00	14 793,00
44571000 - TVA collectée	62 449,24	30 813,30
44575200 - TVA collectée intracommunautaire	777,57	777,57
	79 113,81	46 383,87
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
44860000 - Etat - autres charges à payer	2 120,78	1 458,45
	2 120,78	1 458,45
Dettes fiscales et sociales	144 986,85	115 516,02
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>412 229,63</b>	<b>413 108,16</b>

TOTAL PASSIF

594 960,54

491 457,28

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
70600000 - Prestations de services	993 342,10	100,00	634 835,54	100,00	358 506,56	56,47
	993 342,10	100,00	634 835,54	100,00	358 506,56	56,47
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
75800000 - Produits divers gestion courante	356,72	0,04	115,98	0,02	240,74	207,57
79110000 - Transfert affectant marge comm.			214,32	0,03	-214,32	-100,00
79111000 - Avantages			4 826,61	0,76	-4 826,61	-100,00
	356,72	0,04	5 156,91	0,81	-4 800,19	-93,08
<b>Total</b>	<b>993 698,82</b>	<b>100,04</b>	<b>639 992,45</b>	<b>100,81</b>	<b>353 706,37</b>	<b>55,27</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises						
60870000 - Frais accessoires s/marchandises	40,00				40,00	
	40,00				40,00	
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
60222000 - Achats fourn. cons. produits entret	108,49	0,01			108,49	
	108,49	0,01			108,49	
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
60400000 - Achats d'études et prestations	217 002,21	21,85	4 644,86	0,73	212 357,35	NS
60611000 - Fournitures électricité	691,06	0,07	702,42	0,11	-11,36	-1,62
60612000 - Fournitures eau	976,30	0,10			976,30	
60614000 - Fournitures carburant	17,31				17,31	
60630000 - Achats de petit équipement	183,68	0,02	1 296,65	0,20	-1 112,97	-85,83
60640000 - Achats fournitures administratives	3 284,30	0,33	2 394,67	0,38	889,63	37,15
60860000 - Frais accessoires s/fournitures	449,86	0,05			449,86	
61220000 - Redevances crédit-bail mobilier	2 860,00	0,29	2 860,00	0,45		
61320000 - Locations immobilières	11 400,00	1,15	11 400,00	1,80		
61350000 - Locations mobilières	5 775,52	0,58	5 171,64	0,81	603,88	11,68
61400000 - Charges locatives & copropriété	1 020,00	0,10	2 621,00	0,41	-1 601,00	-61,08
61500000 - Entretien et réparations	315,00	0,03	63,01	0,01	251,99	399,92
61550000 - Entretien sur biens mobiliers	1 963,94	0,20	1 316,10	0,21	647,84	49,22
61600000 - Primes d'assurance	1 467,65	0,15	925,69	0,15	541,96	58,55
61810000 - Documentation générale			173,58	0,03	-173,58	-100,00
61850000 - Frais de colloques, de séminaires	566,67	0,06			566,67	
62210000 - Commissions et courtages sur achats			98,50	0,02	-98,50	-100,00
62260000 - Honoraires	14 617,25	1,47	18 462,48	2,91	-3 845,23	-20,83
62260002 - Honoraires mot.tiff Unlimited	92 400,00	9,30	181 100,00	28,53	-88 700,00	-48,98
62260004 - HONORAIRES MOT.TIFF INSIDE	180 240,00	18,14	28 700,00	4,52	151 540,00	528,01
62261000 - Honoraires HT en France	3 270,77	0,33	15 446,51	2,43	-12 175,74	-78,83
62261002 - Honoraires CEE	7 446,54	0,75			7 446,54	
62262000 - Honoraires hors CEE	14 890,94	1,50			14 890,94	
62268000 - Retrocessions d'honoraires	3 502,68	0,35	9 006,17	1,42	-5 503,49	-61,11
62270000 - Frais d'actes et contentieux	73,18	0,01			73,18	
62280000 - Rémun. & Honoraires divers	188,10	0,02			188,10	
62310000 - Annonces et insertions			557,16	0,09	-557,16	-100,00
62340000 - Cadeaux à la clientèle	100,00	0,01	210,64	0,03	-110,64	-52,53

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62410000 - Transports sur achats	141,91	0,01	10,50		131,41	NS
62510000 - Voyages et déplacements	3 512,61	0,35	1 743,62	0,27	1 768,99	101,46
62570000 - Réceptions	1 149,80	0,12	2 005,93	0,32	-856,13	-42,68
62600000 - Frais postaux	132,40	0,01	186,98	0,03	-54,58	-29,19
62610000 - Frais de télécommunication	2 984,47	0,30	2 766,62	0,44	217,85	7,87
62780000 - Prestations de services bancaires	3 673,99	0,37	2 201,60	0,35	1 472,39	66,88
	576 298,14	58,02	296 066,33	46,64	280 231,81	94,65
<b>Total</b>	<b>576 446,63</b>	<b>58,03</b>	<b>296 066,33</b>	<b>46,64</b>	<b>280 380,30</b>	<b>94,70</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>417 252,19</b>	<b>42,00</b>	<b>343 926,12</b>	<b>54,18</b>	<b>73 326,07</b>	<b>21,32</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.						
63120000 - Taxe d'apprentissage	2 380,82	0,24	536,08	0,08	1 844,74	344,12
63330000 - Formation continue (organisme)	2 203,80	0,22	772,58	0,12	1 431,22	185,25
63511000 - Taxe professionnelle	261,00	0,03			261,00	
63512000 - Cotisation foncière des entreprises	1 464,00	0,15	1 219,00	0,19	245,00	20,10
	6 309,62	0,64	2 527,66	0,40	3 781,96	149,62
Salaires et Traitements						
64110000 - Salaires appointements commission	181 263,37	18,25	198 045,15	31,20	-16 781,78	-8,47
64120000 - Congés payés	-2 853,91	-0,29	11 316,57	1,78	-14 170,48	-125,22
64130000 - Primes et gratifications	2 667,00	0,27	7 446,60	1,17	-4 779,60	-64,18
64141000 - Remboursement transport	2 653,28	0,27	1 244,75	0,20	1 408,53	113,16
	183 729,74	18,50	218 053,07	34,35	-34 323,33	-15,74
Charges sociales						
64510000 - Cotisations à l'URSSAF	43 404,46	4,37	58 511,12	9,22	-15 106,66	-25,82
64520000 - Cotisations aux mutuelles	3 793,97	0,38	1 638,30	0,26	2 155,67	131,58
64530000 - Cotisations aux caisses de retraite	276,47	0,03			276,47	
64532000 - Cotisations retraites (salariés)	10 384,92	1,05	17 594,49	2,77	-7 209,57	-40,98
64533000 - Cotisations Légal & Général	1 215,51	0,12	4 263,50	0,67	-3 047,99	-71,49
64580000 - Cotisations autres organism. socx	-2 402,95	-0,24	4 783,25	0,75	-7 186,20	-150,24
64700000 - Autres charges sociales	8 610,10	0,87			8 610,10	
64701000 - Tickets restaurant	9 085,86	0,91	8 401,96	1,32	683,90	8,14
64710000 - Prestations directes	750,00	0,08			750,00	
64750000 - Médecine du travail et pharmacie	602,00	0,06	770,53	0,12	-168,53	-21,87
64751000 - Pharmacie			9,99		-9,99	-100,00
64800000 - Autres charges de personnel	2 408,35	0,24	8 619,00	1,36	-6 210,65	-72,06
64900000 - Crédit d'impôt compétitivité entrep			-4 786,00	-0,75	4 786,00	-100,00
64910000 - Crédit d'impôt			-1 504,00	-0,24	1 504,00	-100,00
	78 128,69	7,87	98 302,14	15,48	-20 173,45	-20,52
Amortissements et provisions						
68112000 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	4 888,55	0,49	3 588,59	0,57	1 299,96	36,22
	4 888,55	0,49	3 588,59	0,57	1 299,96	36,22
Autres charges						
65100000 - Redevances pour brevets, licences	4 320,00	0,43			4 320,00	
65800000 - Charges diverses gestion courante	-47,62		92,23	0,01	-139,85	-151,63
	4 272,38	0,43	92,23	0,01	4 180,15	NS
<b>Total</b>	<b>277 328,98</b>	<b>27,92</b>	<b>322 563,69</b>	<b>50,81</b>	<b>-45 234,71</b>	<b>-14,02</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>139 923,21</b>	<b>14,09</b>	<b>21 362,43</b>	<b>3,37</b>	<b>118 560,78</b>	<b>555,00</b>

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits financiers						
76800000 - Autres produits financiers			13,27		-13,27	-100,00
			13,27		-13,27	-100,00
Charges financières						
66160000 - Intérêts bancaires	974,42	0,10	782,60	0,12	191,82	24,51
	974,42	0,10	782,60	0,12	191,82	24,51
<b>Résultat financier</b>	<b>-974,42</b>	<b>-0,10</b>	<b>-769,33</b>	<b>-0,12</b>	<b>-205,09</b>	<b>26,66</b>
Opérations en commun						
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>138 948,79</b>	<b>13,99</b>	<b>20 593,10</b>	<b>3,24</b>	<b>118 355,69</b>	<b>574,73</b>
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
67120000 - Pénalités et amendes	617,00	0,06	178,12	0,03	438,88	246,40
67130000 - Dons et libéralités			20,00		-20,00	-100,00
67200000 - Charges sur exercices antérieurs			7 617,24	1,20	-7 617,24	-100,00
68712000 - Dot. amort. exce s/immob corporel.			1 051,43	0,17	-1 051,43	-100,00
	617,00	0,06	8 866,79	1,40	-8 249,79	-93,04
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-617,00</b>	<b>-0,06</b>	<b>-8 866,79</b>	<b>-1,40</b>	<b>8 249,79</b>	<b>-93,04</b>
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
69500000 - Impôts sur les bénéfices	33 950,00	3,42	2 210,00	0,35	31 740,00	NS
	33 950,00	3,42	2 210,00	0,35	31 740,00	NS
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>104 381,79</b>	<b>10,51</b>	<b>9 516,31</b>	<b>1,50</b>	<b>94 865,48</b>	<b>996,87</b>

**COMPTES ANNUELS**

**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liasse fiscale

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

**N° 2065-SD  
2020**

Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case				<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SARL mot.tiff outside			
SIRET	5 0 9 3 4 2 2 5 9 0 0 0 2 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
24 rue de la Gare			
69009 LYON			

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

**B ACTIVITE**

Activités exercées	Traduction et interprétation	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
		<input type="checkbox"/>

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	66 879	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

**D IMPUTATIONS** (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

**F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4**

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case  dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

**G COMPTABILITE INFORMATISEE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Viseur conventionné  Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

- du comptable : Expertise comptable Inforamtique Su  
52 rue de Paris 94220 CHARENTON LE PONT Tél : 01.43.53.97.56

- du conseil : ..... Tél : .....

- du CGA ou du viseur conventionné : ..... Tél : .....

- N° d'agrément : .....

Cegid Group

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

### H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>			<b>Total (a à h)</b>	

### I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS ( si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.  Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements	

### J DIVERS

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

## CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
<b>CHARGES</b>				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
<b>TOTAL</b>				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
<b>PRODUITS</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue	{	biens		
		services		
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
<b>TOTAL</b>				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

**Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772**

<b>OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES</b>
-----------------------------------

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous



Désignation	Montants
<b>DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	617
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
<b>TOTAL</b>	<b>617</b>
<b>DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
<b>TOTAL</b>	

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>SARL mot.tiff outside</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et outillage industriels *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	7 272	KW		KX	5 090
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	10 772	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	18 045	LO		LP	5 090	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	1 900	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	1 900	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	19 945	ØH		ØJ	5 090		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	12 362	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	10 772	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		IV		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY		NG		NH	23 135		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	1 900	
TOTAL IV					I3		NJ		NK	1 900		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	25 035	ØM	

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Cegid Group

<b>TABLEAU DES IMMOBILISATIONS</b>
------------------------------------

Frais d'établissement annulés :

Titres de participation évalués par mise en équivalence : augmentation de l'écart d'équivalence

diminution de l'écart d'équivalence

Montant des titres exclus du régime des plus-values : valeur comptable

prix de vente


**CHANGEMENT DE METHODE**

Désignation		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C	
<b>INCCRP.</b>	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					
<b>CORPORELLES</b>	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	7 272			7 272
		Matériel de transport*				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 772			10 772
		Emballages récupérables et divers *				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL III</b>	18 045			18 045	
<b>FINANCIÈRES</b>	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	1 900			1 900	
	<b>TOTAL IV</b>	1 900			1 900	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		19 945			19 945	

Exercice N clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL mot.tiff outside

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL mot.tiff outside</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 892	QE	2 412	QF		QG	4 304
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 709	QM	2 475	QN		QO	8 185
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	7 601	QV	4 888	QW		QX	12 489
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	7 601	ØP	4 888	ØQ		ØR	12 489
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL			NM			NO		
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

<b>TABLEAU DES AMORTISSEMENTS</b>
-----------------------------------

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks


**CHANGEMENT DE METHODE**

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
<b>Frais d'établissement et de développement</b>		<b>TOTAL I</b>			
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>		<b>TOTAL II</b>			
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	1 892			1 892
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 709			5 709
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL III</b>		<b>7 601</b>			<b>7 601</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		<b>7 601</b>			<b>7 601</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>SARL mot.tiff outside</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 900	UV		UW	1 900			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	224 421		224 421					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	566		566					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	81 305		81 305				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	272 335		272 335					
	Charges constatées d'avance		VS								
	<b>TOTAUX</b>			VT	580 527	VU	578 627	VV	1 900		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 034						1 034	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	266 207		266 207						
Personnel et comptes rattachés		8C	18 217		18 217						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	21 093		21 093						
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	24 441		24 441					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	79 113		79 113					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 120		2 120					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	412 229	VZ	411 194				1 034	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	497	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL mot.tiff outside		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N. clos le : 31/12/2019			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	104 381	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	617	
	Amendes et pénalités	WJ	617	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8
- imposées au taux de 0 %				ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
					<b>TOTAL I</b>	<b>WR</b> 104 998	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
		- imposées au taux de 0 %				WH	
		- imposées au taux de 19 %				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		( Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation )	2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY	
	Majoration d'amortissement*					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexties)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE ( 44 undecies )	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense ( 44 terdecies )	PA
		Zone franche urbaine -TE ( 44 octies, octies A )	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD		
					Créance dégagee par le report en arriere de déficit	ZI	
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>	<b>XH</b>	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice ( I moins II )		XI	
				déficit ( II moins I )		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	
<b>RÉSULTAT FISCAL</b> BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	
				104 998		XO	





Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL mot.tiff outside</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis A1. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL mot.tiff outside</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	14 740	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
						- Autres réserves	ZD	9 000				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	9 516		Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF					
	<b>TOTAL I</b>	ØF	24 256		Report à nouveau (NB: Le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH	24 256				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	)	YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT	217 002
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	)	XQ	18 195				
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	313 126
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	3 502
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	)	ST	24 470				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	576 298
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS	)	9Z	6 048				
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	6 309	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	198 668
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	109 873
DIVERS	- Montant brut des salaires *										ØB	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL mot.tiff outside** Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			Plus-values taxables à 19 % (1)
				Long terme			
				⑩	19 %	15 % ou 12,8 %	
⑦		⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		(A)	(B)	(C)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(B)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(B)	(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL mot.tiff outsideNéant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ \*.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

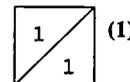
Désignation de l'entreprise : <u>SARL mot.tiff outside</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	<b>3</b>					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	<b>6</b>					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL mot.tiff outside</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : .....01/01/2019..... et clos le : .....31/12/2019.....		Durée en nombre de mois <u>12</u>		
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>				
Effectifs moyens du personnel		YP		
Dont apprentis		YF		
Dont handicapés		YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>				
<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	993 342	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT		
	TOTAL 1	OX	993 342	
<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	356	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE		
Subventions d'exploitation reçues		OF		
Variation positive des stocks		OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT		
	TOTAL 2	OM	356	
<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>				
Achats		ON	222 753	
Variation négative des stocks		OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	333 657	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	4 272	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		OY		
	TOTAL 3	OJ	560 683	
<b>IV Valeur ajoutée produite</b>				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	433 015	
<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	433 015	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	993 342	
Effectifs au sens de la CVAE		EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX		
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9	GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 1 9
Date de cessation	HR	/ /		

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann III au CGI)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 5 0 9 3 4 2 2 5 9 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL mot.tiff outside

ADRESSE (voie) 24 rue de la Gare

CODE POSTAL 69009 VILLE LYON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination mot.tiff unlimited  
 N° SIREN (si société établie en France) 414957829 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000  
 Adresse : N° 35 Voie boulevard HENRI IV  
 Code Postal 75004 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)  
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions  
 Naissance : Date N° Département Commune Pays  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)  
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions  
 Naissance : Date N° Département Commune Pays  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art 38 de l'ann III au C.G.J.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 5 0 9 3 4 2 2 5 9 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL mot.tiff outside

ADRESSE (voie) 24 rue de la Gare

CODE POSTAL 69009 VILLE LYON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays

**RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**

ANNÉE \_\_\_\_\_ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL mot.tiff outside

du 01/01/2019

Adresse 24 rue de la Gare 69009 LYON

au 31/12/2019

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**\*\* TOTAUX**

<b>B - AUTRES FRAIS</b>	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	100
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 149
<b>Total</b>	<b>1 249</b>

**C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :**

Total des dépenses		Bénéfices imposables ①	
- de l'exercice 2019.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	1 249	- de l'exercice 2019.. ⑩	104 999
- de l'exercice précédent ⑩	2 216	- de l'exercice précédent ⑩	14 736

Nom et qualité du signataire

À LYON, le 22/06/2020

Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

**MOT.TIFF OUTSIDE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 20 650 EUROS**  
**Siège social : 24, rue de la Gare**  
**69009 LYON**  
**RCS LYON n°509 342 259**

**RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE  
L 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

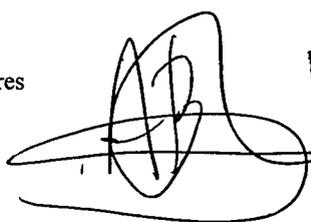
Chers associés,

Conformément aux dispositions du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport spécial relatif aux conventions conclues entre la société et l'un de ses gérants ou associés.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par la collectivité des associés dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

Signatures



**MOT.TIFF  
OUTSIDE  
CAPITAL SOCIAL  
DE 20650 EUROS  
RCS LYON N°509342259  
24 RUE DE LA GARE  
69009 LYON**

**MOT.TIFF OUTSIDE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 20 650 EUROS**  
**Siège social : 24, rue de la Gare**  
**69009 LYON**  
**RCS LYON n°509 342 259**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 5 JUIN 2020**

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE  
31 DECEMBRE 2019**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de la loi pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, est résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

L'objectif de l'exercice écoulé était de maintenir l'activité, malgré une période critique affectant l'ensemble du secteur et plus généralement l'économie toute entière.

**II - EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

A compter du 17 mars 2020, la crise du COVID19 a obligé la mise en confinement de la population impliquant la mise en télétravail d'une grande partie du personnel de la société, dans la limite des activités qui pouvaient être réalisées sans présence physique dans les locaux de la société.

**Mise en place du télétravail**

Ces circonstances ont contraint la société à adapter son modèle de fonctionnement pour intégrer les restrictions de circulation, le renforcement des mesures d'hygiène et les nécessités d'adapter l'outil de travail dans un contexte de pandémie virale.

Le plan de continuité a été mis en place permettant d'assurer la sécurité de chacun des membres du personnel – et des échanges ont été mis en œuvre avec les partenaires sociaux, représentant l'ensemble des salariés

Gestes barrières adapter à la suite de la crise sanitaire.

AV

Même si les mesures de confinement ont été levées, les contraintes de transport et la nécessité d'adapter les conditions de travail aux mesures de distanciation ont conduit la société à maintenir, autant que de besoin, le télétravail.

En pratique, la crise sanitaire liée au COVID19 a eu les conséquences suivantes sur notre activité et sur la situation financière : baisse d'activité

Sur le plan financier,

S'agissant de ses clients et fournisseurs, la société a augmenté sa vigilance, et consolidé ses procédures internes pour éviter de se retrouver en situation de risque financier du fait de l'impact du COVID19 sur leurs propres activités.

La Société suit attentivement la situation, avec le soutien de ses partenaires financiers et bancaires, afin de gérer au mieux la reprise et minimiser l'impact de cette crise sur la marche des affaires.

Les efforts déployés pour assurer la continuité d'exploitation et la dynamique de l'équipe de direction permettent raisonnablement de penser que les difficultés liées à la crise COVID19 que les difficultés actuelles seront surmontées, renforçant ainsi la cohésion, l'excellence et l'engagement des équipes.

Notre cœur d'activité place notre société en première ligne au regard des révolutions technologiques, sociétales et environnementales qui doivent maintenant structurer l'activité.

### **III – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

### **IV – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Outre le fait de continuer le développement de notre activité, nous allons surtout travailler sur le maintien du niveau de performance de la société.

Nous espérons développer notre chiffre d'affaires et améliorer notre activité.

### **V - EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 993 342 euros contre 634 836 euros pour l'exercice précédent ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 993 699 euros contre 639 992 euros pour l'exercice précédent ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 853 776 euros contre 618 630 euros pour l'exercice précédent ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 139 923 euros contre 21 362 euros ;

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 138 949 euros contre 20 593 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de -617, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 104 382 euros.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 594 961 euros contre 491 457 euros pour l'exercice précédent.

## **VI - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe

## **VII - AFFECTATION DU RESULTAT**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 104 382 euros de la manière suivante :

### **1 – ORIGINE**

**Résultat bénéficiaire de l'exercice : 104 382 euros**

### **2 – AFFECTATION**

**Au compte Autres réserves ; soit 100 000 euros**

**Au compte Report à nouveau, soit 4 382 euros**

### **3- MONTANT - MISE EN PAIEMENT – REGIME FISCAL DU DIVIDENDE**

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

### **4- RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre de l'exercice.

## **VIII - CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

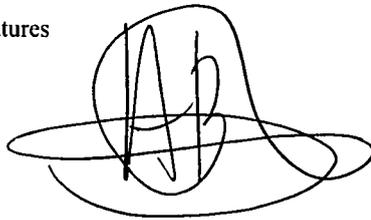
Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

## IX – RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Nous vous demanderons de vous prononcer sur la ratification de la rémunération de la gérance.  
La rémunération proposée est à néant pour l'exercice 2019.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises

Signatures

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' or 'B' with a horizontal line through it, all enclosed within a circular scribble.A rectangular stamp with a black background and white text. The text is arranged in several lines, providing company information.

MOT.TIFF  
OUTSIDE  
CAPITAL SOCIAL  
DE 20550 EUROBS  
SIRET : 8093423900026  
24 RUE DE LA GARE  
69009 LYON

**MOT.TIFF OUTSIDE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 20 650 EUROS**  
**Siège social : 24, rue de la Gare**  
**69009 LYON**  
**RCS LYON n°509 342 259**

<b>PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 JUIN 2020</b>
--

Le cinq juin deux mille vingt à quatorze heures, les associés se sont réunis au siège de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Président.

Sont présents :

- SARL MOT.TIFF UNLIMITED, détenteur de 1 000 parts, ci 1 000 parts,  
Représenté par son gérant

Total des parts des associés présents : 1 000 parts sur les 1 000 parts composant le capital social.

Monsieur VICHNEVSKI Alexandre préside la séance en qualité de gérant associé.

Le président constate que tous les associés sont présents, en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- La copie de la convocation,
- Le rapport de la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions,
- La proposition d'affectation des résultats,
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par les articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social de la société pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée s'est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Rémunération
- Questions diverses.

AV

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions à l'ordre du jour.

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée générale réunissant la totalité des parts sociales, reconnaît et déclare que c'est en plein accord avec chacun des associés que les règles de convocation n'ont pas été observées, en donne décharge en tant que de besoin au gérant et ratifie les convocations verbales.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 104 382 euros de la manière suivante :

##### **1 – ORIGINE**

**Résultat bénéficiaire de l'exercice : 104 382 euros**

##### **2 – AFFECTATION**

**Au compte Autres réserves ; soit 100 000 euros**

**Au compte Report à nouveau, soit 4 382 euros**

##### **3- MONTANT - MISE EN PAIEMENT – REGIME FISCAL DU DIVIDENDE**

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

##### **4- RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre de l'exercice.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de ratifier de la façon suivante la rémunération du gérant à néant euros.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **SIXIEME RESOLUTION**

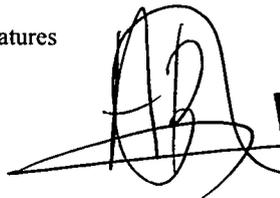
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à quinze heures.

De tout ce qui est dessus il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Signatures



MOT.TIFF  
OUTSIDE  
CAPITAL SOCIAL  
DE 20650 EURS  
SIRET: 8093423900028  
24 RUE DE LA BARRIE  
69009 LYON